

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 55 (1998)

Heft: 4

Artikel: Un problème qui nous concerne tous? : Les adieux au sport de haut niveau

Autor: Schmid, Jürg

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un problème qui nous concerne tous?

Les adieux au sport de haut niveau

Jürg Schmid

Traduction: Marianne Honneger



Eveline Dirren, ancienne championne de ski.

(Photo: Daniel Käsermann)

Le passage d'une carrière sportive à une carrière professionnelle n'est pas toujours facile et dépasse le strict cadre des affaires privées. L'environnement y a sa part de responsabilité et de nombreux problèmes sont encore à résoudre.

Xaver Kurmann, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de 1968 en poursuite individuelle (cyclisme), aujourd'hui technicien dans l'industrie, affirme que pour les sportifs, la période qui suit la haute compétition est souvent plus difficile à gérer que le début de leur carrière (Vogel, 1996). Nous allons tenter ici de voir jusqu'à quel point les sportifs de haut niveau rencontrent effectivement des difficultés à se construire une «deuxième vie» après avoir fait leurs adieux au monde du sport. Nous nous pencherons ensuite sur la question de savoir qui, en Suisse, prend des mesures pour que la fin d'une carrière sportive ne soit pas synonyme de réinsertion à problèmes.

Un exemple frappant

Sous le titre «Cinq millions plus tard», le *Tages-Anzeiger* de Zurich publiait récemment l'article suivant: «Vous souvenez-vous de Leon Spinks, ce boxeur que l'on reconnaissait facilement à son sourire quelque peu édenté, devenu célèbre en 1978 pour avoir détrôné Muhammad Ali? Qu'est-il advenu de lui?» Poursuivant la lecture, on apprend que l'histoire

de Spinks est réellement aussi triste qu'on pouvait le craindre. Des cinq millions de dollars qu'il a gagnés grâce à ses poings, il ne reste rien, pas plus d'ailleurs que des amis de l'époque. Sa santé est ruinée par les drogues et par l'alcool, son couple n'a pas survécu. Aux dernières nouvelles, Spinks tenterait de survivre tant bien que mal grâce à des emplois occasionnels à 4 dollars 75 de l'heure, à des travaux de nettoyage ou de déchargement de camions.

Leon Spinks n'est pas le seul à avoir manqué le passage délicat des feux de la rampe du sport international à la «vie de tous les jours»: citons ici pour mémoire Ben Johnson (athlétisme), Maradona (football), Tonia Harding (patinage artistique), Björn Borg (tennis) ou Matti Nykänen (saut à skis). Mais le destin de toutes les grandes stars du sport n'est pas toujours aussi dramatique. Il existe aussi des

Jürg Schmid est psychologue FPS et travaille comme premier assistant à l'EPF de Zurich, Section maître d'éducation physique.

athlètes qui ont connu le succès dans d'autres domaines une fois leur carrière sportive terminée. Pour ne parler ici que de la Suisse, souvenons-nous par exemple de Bernhard Russi (ski alpin), de Claudio Sulser (football) ou de Christian Kauter (escrime). Parmi d'autres exemples positifs, dont nous entendons parler à travers la presse, citons encore Jacqueline Fendt (natation) ou Regula Späni (natation). Mais il reste relativement difficile de trouver d'anciennes sportives de haut niveau qui poursuivent une carrière hors de leur foyer et ont réussi à se faire un nom dans ce nouveau contexte.

Les études sont (encore) insuffisantes

Sommes-nous ici en présence des deux évolutions typiques des carrières «post-sportives»? Oui, pour autant qu'on s'en tienne aux articles des médias. Le fait qu'ils soient en général de caractère anecdotique et répondent en premier lieu à des intérêts journalistiques permet de douter que ces «portraits» soient le reflet véridique et authentique du passage d'une carrière sportive à une carrière professionnelle. Tournons-nous donc vers des témoins plus objectifs: les études scientifiques. Mais l'analyse nous montre que de ce point de vue, la réinsertion après une carrière sportive de haut niveau n'a été que très peu étudiée dans notre pays et qu'il est tout au plus possible d'en estimer les difficultés. *Alfermann* et *Gross* (1997), après avoir examiné les études réalisées à ce sujet dans le reste de l'Europe, sont parvenus à la conclusion que près de 15% des athlètes rencontrent «de sérieux problèmes» pour gérer leur vie quotidienne après s'être retirés de la compétition de haut niveau. Toutefois, il ne peut s'agir là que d'une conclusion très provisoire, les recherches dans ce domaine étant encore trop rares.

Si – en Suisse – seul un nombre aussi restreint de sportifs rencontrait réellement de sérieuses difficultés pour se réinsérer à la fin de leur carrière de compétition, toute considération sur la réinsertion serait superflue, voire – selon certains milieux – déplacée. Les sportifs, d'après l'argument avancé, jouissent de nombreux privilèges pendant leur carrière: ils ont la possibilité de faire de leur hobby leur profession, de prendre part à «la plus belle activité accessoire du monde», disposent de beaucoup de loisirs et voyagent dans le monde entier. De plus, ils sont célébrés et populaires, acquièrent un statut qui leur vaut d'être reconnus au plan social. Et pour finir, ils sont grassement payés pour ce qu'ils font! Selon ceux qui les critiquent, les sportifs ne peuvent donc que s'en prendre à eux-mêmes s'ils ne réussissent pas à franchir le pas vers la «vie réelle» et si leurs gains s'évanouissent en même temps

que leurs succès. Car ces gains, c'est no-
toire, sont considérables: ils sont censés
être «la paie du risque» et compenser la
nature éphémère du succès et de la célé-
brité, ainsi que la brièveté d'une carrière
de haut niveau. Ces risques sont connus:
«l'imprévoyant» n'a donc pas à se plain-
dre des difficultés qu'il doit affronter dans
sa «deuxième» vie.

Le sport, une affaire de millions?

Ce point de vue n'est pas totalement
inexact. Mais il ne tient pas compte du fait
que seule une toute petite partie des
sportifs exercent en «professionnels» un
sport réellement lucratif et populaire, tel
que le tennis, le basketball, le football ou
le hockey sur glace. Et seule une petite
minorité de ces sportifs de haut niveau
s'assure une part substantielle des im-
menses sommes mises en jeu ou versées
lors de transferts. En Suisse, l'exercice
d'un sport de compétition ne permet qu'à
de très rares athlètes de gagner leur vie
et d'accéder à des milieux ou des cercles
exclusifs de la société ou d'acquiescer cer-
tains privilèges. De tous, il demande par
contre – et des années durant – beaucoup
de temps et un engagement qui dépasse
souvent de loin celui d'une profession
«normale». Mais par rapport aux possi-
bilités de revenu ou de sécurité sociale
qu'assure une activité professionnelle
traditionnelle (assurance maladie, acci-
dent, invalidité, assurance chômage et
caisse de pension), le sport professionnel
n'a guère progressé au cours des derniè-
res années. La conséquence pour les ath-
lètes est qu'ils prennent de gros risques
s'ils renoncent, au profit du sport, à ga-
gner entièrement ou partiellement leur
vie en exerçant une profession tradition-
nelle. Dans ces circonstances, il est inu-
tile de calculer le prix que paierait par
exemple un sportif ou une sportive de
haut niveau dans l'incapacité de travailler
suite à un accident de sport. Dans ce cas,
il va sans dire que les gains que peut – en
général – procurer le sport ne résiste-
raient pas à la comparaison. Il suffit de se
rappeler du cas de cette ancienne «idole»
du sport suisse: son quatrième rang aux
Jeux olympiques de Barcelone lui a tout
juste rapporté de quoi payer son voyage
de retour au pays!

Il faut s'imaginer: les sportifs de haut
niveau sont récupérés et deviennent les
figures de proue de l'économie, de la po-
litique et de la société dont ils servent à
prouver l'efficacité, le rendement et les
valeurs. Mais des milliards de chiffre d'aff-
aires réalisés lors des Jeux olympiques,
rien pour ainsi dire ne revient aux athlètes
– du moins rien qui corresponde aux
risques qu'ils sont prêts à assumer pen-
dant leur carrière sportive. Rien non plus
qui soit en rapport avec le prix que les
athlètes devront éventuellement encore
payer longtemps après s'être retirés de la

compétition, par exemple sous forme de
moindres chances sur le marché du tra-
vail par manque de qualifications, de pos-
sibilités de perfectionnement ou d'expé-
rience professionnelle.

Vu sous cet angle, c'est rarement par
négligence ou par laisser-aller que cer-
tains sportifs de haut niveau affrontent
de grandes difficultés à la fin de leur car-
rière sportive et s'insèrent avec peine
dans le monde professionnel «tradition-
nel». Le fait qu'ils se trouvent dans une
situation «objective» difficile et que leur
situation de départ soit relativement
mauvaise est tout aussi déterminant: qui
pourrait reprocher à un sportif «retraité»
de 35 ans de ne pas réussir brillamment
sa réinsertion professionnelle – à une
époque où les personnes de 40 ans sont
considérées comme âgées et ne trouvent
que difficilement un nouvel emploi,
même si elles ont fait leurs preuves pro-
fessionnelles toute leur vie?

La responsabilité partagée des clubs de sport, de l'économie et du secteur public

Compte tenu de ce qui précède, il est
juste que la responsabilité pour la période
qui suit une carrière sportive ne soit pas
exclusivement assumée par les athlètes,
qui sont mal organisés et ne défendent
de ce fait que difficilement leurs intérêts.
La disposition du monde sportif, de l'éco-
nomie et du secteur public à s'engager
dans ce domaine et à prendre des mes-
ures pour faciliter la «retraite», et donc la
réinsertion, augmenterait sans doute s'ils
pouvaient comprendre que les sportifs
ne profitent pas seulement de ces mes-
ures après leur carrière, c'est-à-dire lors-
qu'ils ne sont plus «intéressants». Les
sportifs tirent déjà profit de ces mesures
pendant leur carrière de haut niveau, tout
comme les milieux concernés d'ailleurs:

«Le» sport, c'est-à-dire les clubs, les
fédérations et l'Association olympique
suisse (AOS) ainsi que l'économie en pro-
fitent directement, car les sportifs qu'ils
soutiennent restent plus longtemps ac-
tifs et exploitent de ce fait mieux leur po-
tentiel. L'expérience a montré que de
nombreux athlètes de haut niveau ont
décidé d'arrêter leur carrière avant d'être
arrivés au sommet, soit parce que trop
préoccupés par les incertitudes financiè-
res, soit dans l'impossibilité de se concen-
trer suffisamment sur leurs buts sportifs
parce que trop préoccupés par leur ave-
nir professionnel (Botterill, 1982; Mathe-
sius, 1996; Petitpas, Danish, McKelvain &
Murphy, 1992; Werthner & Orlick, 1986).
Par ailleurs, à long terme, il sera plus dif-
ficile de garantir une bonne relève si de
nombreux sportifs éprouvent des diffi-
cultés à passer de la vie «sportive» à la vie
«civile» et que ces difficultés sont rendues
publiques: de telles perspectives n'inci-
tent guère les jeunes sportifs – ni leurs pa-

rents – à se lancer dans l'aventure que re-
présente une carrière de haut niveau. Les
athlètes «tombés entre les mailles» sont
en général assez amers et le disent. Il ne
faut donc pas s'attendre à ce qu'ils conti-
nuent à s'engager pour le sport et avec
eux, ce sont des expériences importantes
et un précieux savoir-faire qui seront per-
dus.

Le secteur public tire de plus un avan-
tage direct du fait que les sportifs «retraités»
ne se trouvent pas confrontés à de
graves difficultés physiques, psychologi-
ques ou financières. Car jusqu'à un cer-
tain point, ces situations sont assumées
par les contribuables qui doivent les pren-
dre en charge par le biais des institutions
sociales.

Les avantages dont peuvent bénéficier
le secteur public et le sport à s'occuper de
athlètes au-delà de leur carrière de haut
niveau semblent évidents. Malgré tout,
bien peu de choses ont été entreprises
chez nous dans ce domaine jusqu'à pré-
sent. Même si depuis quelques années,
des efforts ont pu être observés à l'AOS
en ce sens, il n'en reste pas moins qu'en
comparaison avec d'autres pays, le sec-
teur économique et le secteur public sont
restés très discrets en Suisse. Il sera donc
intéressant de voir ce qu'apportera dans
ce domaine le nouvel article constitution-
nel proposé par Adolf Ogi, notre ministre
des sports, la loi sur le sport en prépara-
tion et la déclaration d'intention en vue
d'un soutien futur aux sportifs de haut ni-
veau au-delà de leur carrière (Senn, 1997).

Un regard par-delà nos frontières

Si nous portons notre regard sur d'au-
tres pays, il nous reste à dire en conclu-
sion que les Etats de l'ancien bloc de l'Est
se sont activement engagés pour la re-
conversion de «leurs» sportifs de haut ni-
veau dans une vie «normale» (Svoboda
& Vanek, 1982). Et la France, pour citer un
exemple actuel, a adopté une loi qui fixe
certaines obligations à l'Etat et au mou-
vement sportif: «L'Etat, en liaison avec le
mouvement sportif, assure au sportif de
haut niveau les moyens de se perfection-
ner dans sa discipline sportive et veille à
son insertion professionnelle [souligné
par l'auteur]» (Irlinger, Augustini, Duret &
Louveau, 1996, p. 5). Il sera intéressant, au
prochain Symposium de Macolin, d'ap-
prendre quelles expériences la France et
d'autres pays ont réalisées avec leurs
programmes de promotion du sport par
rapport à la fin de carrière de haut niveau
et ce que la Suisse peut en tirer comme
enseignement.

Bibliographie

Une bibliographie des ouvrages cités peut être
obtenue auprès de l'auteur.
Son adresse: EPF Zurich, Section maître d'édu-
cation physique, Service de recherche en psy-
chologie du sport, Möhrlistrasse 23, Case pos-
tale, CH – 8033 Zurich 6. ■